Image not found or type unknown

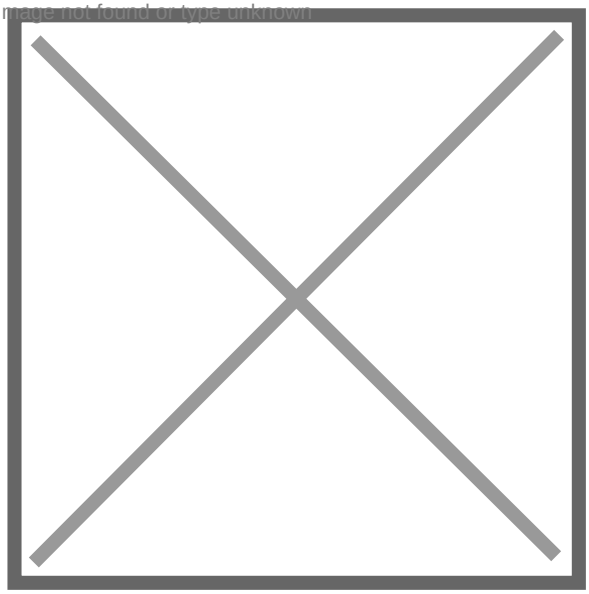

Lettre de menace sur internet!

Par **nicotera**, le **09/08/2009** à **12:27**

Bonjour,
il y a quelque temps, j'ai reçut sur une de mes messagerie internet plusieurs messages d'insultes et de menaces provenant d'une personne que je connait.
J'ai fait une copie de tous ses messages. je vous cite un exemple d'un de ses message:
"[fluo]tu reve si tu croie que , que tu vas te marier avec ,mon mari,
t'est qu'une sale trainer, qui veux me prendre mes gosses , et la maison, et tout ce que tu pôurras prendre , mais je te previens que si mes enfants devienne comme toi , je te pourrirais ta vie , tes emmerdes d'aujourd'hui ce sera rien comparer a ce que je te ferrais
méffit toi bien d'une mere en colere ,
mes enfants c'est tout pour moi , alors , je suis capable de beaucoup , pour eux , fait gaffes , et mon divorce , ne sera , pour toi qu'un long , et tres ennervant, moment a passer ,d'environ 2 ans , puisque c'est la loie, et que , je sais parfaitement , que si je refuse , t'aura que tes yeux pour pleurer et te rendre comptre que t'as pâs pris le meilleur des epoux , c'est qu'un menteur , et tres bon menteur !!, alors maintenant pleur [/fluo]!"

problème, bien que je soit sur à 100% de la personne qui me les a envoyer mais qu'elle a mis ses messages sous un pseudonyme (au passage, je connait beaucoup de personne qui savent qu'elle utilise ce pseudonyme), puis-je porter plaintes contre elle pour qu'elle évite de nuire, meme si ces message ne provienne que d'internet?

Par **Tisuisse**, le **09/08/2009** à **13:54**

Bonjour,

Vous allez au commissariat ou à la brigade de gendarmerie avec votre message. Les FDO pourront, si le procureur ou le juge le décident, demander au fournisseur d'accès internet, grâce à l'adresse IP, les coordonnées de la personne et la convoquer pour "affaire la concernant".

Vous voyez que la justice possède des moyens de retrouver quelqu'un même si ce quelqu'un utilise un pseudo..

Par **nicotera**, le **09/08/2009** à **15:11**

merci pour cette réponse très rapide. N'ayant jamais eu affaire a ce genre de problème, je me demandais si la justice pourrait faire quelque chose pour moi.
Merci encore

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés